

Relevé des décisions du 9 mars 2022

Elus présents : Daniel FORESTIER - Alain MOLIMARD - Jean SAVINEL - François DAUPHIN - Didier LIENNART - Simon RODIER - Valérie Prunier.

Elu(s) absent(s) : Guy GORBINET - Marc MENAGER –Stéphanie ALLEGRE-CARTIER.

Techniciens : Snéjana GUČESKI – Olivier GALLO-SELVA.

.....

Relevé des décisions prises par le bureau :

MSAP multisites Olliergues / Arlanc : présentation Georgiana Epure et Sylvain Ringenbach. Cf. diaporama de présentation en annexe.

- ⇒ Le Bureau décide qu'une rencontre avec le Maire d'Olliergues sera programmée avec Guy Gorbinet, le Président, et le Directeur de pôle, afin de lui exposer l'urgence de l'enjeu, et lui demander des locaux adaptés (demande du rez de chaussée de l'EHPAD) le plus rapidement possible.
- ⇒ Dans le cas où une issue favorable ne serait pas trouvée en ce qui concerne la MSAP d'Olliergues, un dossier serait déposé avec Arlanc, tête de réseau, et Marsac, Vertolaye, et Le Brugeron en sites secondaires. Olliergues serait une permanence, mais non labellisée.

Territoires d'Industries (TILTAM) : présentation Sylvain Ringenbach. Cf. convention de partenariat

- ⇒ Le Bureau donne un avis favorable pour la signature de la convention de partenariat TILTAM. Un projet de délibération sera présenté au conseil du 15 avril 2022.

Habitat :

- ⇒ Le Bureau demande à Didier Liennart de mettre en place une commission de réflexion à ce sujet, afin qu'elle puisse faire des propositions qui seront présentées aux prochaines conférences des maires ; Un courrier sera envoyé aux communes pour les informer.

PLUi :

Le Bureau demande à François Dauphin

- ⇒ qu'un groupe de travail soit organisé avec les Maires et le Député afin de faire évoluer la législation ;
- ⇒ que le travail de réalisation d'un PLUi soit engagé en parallèle.

Relevé des décisions prises par délégations données au Président :

- ⇒ Attributions de subventions d'aides à l'habitat PIG Départemental « Habiter mieux » ;
- ⇒ Attributions de subventions d'aides à l'habitat OPAH-RU multisites ;
- ⇒ Tarification de location d'instruments de musique ;
- ⇒ Tarification spectacle « les Automnales » 2022 ;
- ⇒ Enseignement musical – demande de subvention au CD 63.

Ordre du jour du prochain Bureau :

- 14 h : Présentation de la Marque Auvergne et Marque Livradois-Forez ;
- 15 h 45 : Plan d'actions Vie Associative et Subventions Vie Associative ;
- 17 h : Transfert de convention Tri-cycle vers Les Lococotiers.